



Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2011, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02027043

HAL Id: hceres-02027043

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027043>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : AMIENS

Établissement : Université de Picardie Jules Verne

Demande n° S3LI20001119

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Histoire

Présentation de la mention

La licence d'Histoire de l'Université de Picardie Jules Verne est la seule formation de l'académie d'Amiens offrant aux quelque 450 étudiants qui y sont inscrits en moyenne une formation historique solide leur permettant d'envisager de multiples débouchés professionnels. Des enseignements de méthodologie sont dispensés les deux premières années ainsi que des enseignements d'ouverture vers les autres disciplines des SHS et le Droit, particulièrement au S1 et jusqu'au S5. Dès la L2, les étudiants peuvent choisir entre cinq parcours. En premier lieu, un parcours Histoire approfondie destiné aux étudiants désireux de poursuivre leurs études dans un master recherche. Ensuite, deux parcours (Professorat des écoles et Histoire-Géographie) où sont approfondis les savoirs et savoir-faire nécessaires à la préparation des concours de l'enseignement primaire et secondaire. Le parcours Histoire et Droit quant à lui voit la formation en histoire complétée par des enseignements de droit et de sciences politiques, permettant de préparer les concours de la fonction publique d'état et des collectivités territoriales ainsi que les concours d'entrée des écoles de journalisme et des IEP (Institut d'études politiques). Enfin, un parcours Histoire-Archéologie propose une formation théorique et pratique par le biais de chantiers de fouille, donnant ainsi la possibilité d'intégrer le marché du travail en archéologie ou de poursuivre en master recherche d'archéologie. Par ailleurs, la licence ouvre sur la licence professionnelle Patrimoine, environnement et tourisme et le master professionnel Métiers des archives et technologies appliquées.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	208
Nombre d'inscrits en L2	118
Nombre d'inscrits en L3	108
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	3,7 %
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	69,92 %
% de réussite en 5 ans	70 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	47 %
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

Le projet pédagogique est ambitieux et bien structuré. Après une première année où les enseignements d'ouverture sont particulièrement présents et l'encadrement des étudiants renforcé, cinq parcours sont proposés (Histoire approfondie, Histoire-Géographie, Professorat des écoles, Histoire-Droit, Histoire-Archéologie) qui diversifient les débouchés professionnels et permettent une spécialisation et une orientation progressives. Les équilibres semestriels et entre CM et TD, ainsi que le contrôle des connaissances, régulier et réparti entre oral/écrit, contrôle continu/examens finaux, sont satisfaisants. Il manque cependant des dispositifs d'évaluation des enseignements.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont présents, en particulier ceux assurant l'accompagnement des étudiants : tutorat, enseignants référents, enseignements de mise à niveau en L1 (ateliers d'expression écrite et ateliers de révision). Par ailleurs, des UE de méthodologie disciplinaire sont obligatoires jusqu'au S4, ainsi que des UE d'ouverture jusqu'au S5, avec un renforcement en L1. À la fin de la L2, il est en outre possible de passer dans une licence professionnelle (Patrimoine, environnement et tourisme).

Si les débouchés à l'issue de la licence sont variés (masters de l'établissement, qu'ils soient de recherche ou professionnels - Histoire, Sciences politiques -, administrations territoriales, IEP, écoles de journalisme, métiers de l'archéologie), peu de données permettent de mesurer précisément le devenir des étudiants, que ce soient les non diplômés, les étudiants ayant choisi de poursuivre leurs études en master ou de présenter les différents concours auxquels ils ont été préparés.

En revanche, les informations recueillies grâce à la commission pédagogique paritaire, aux entretiens individuels entre étudiants et enseignants référents, à l'analyse des flux des étudiants, ont amené les enseignants à affiner l'offre de formation (disparition d'un parcours et création de deux nouveaux parcours), à renforcer l'aide aux étudiants décrocheurs, particulièrement en L1, à déplacer en L3 les enseignements trop ardues pour les L1, à renforcer l'enseignement des langues.

• Points forts :

- Un projet pédagogique cohérent, structuré, permettant une spécialisation progressive et offrant des débouchés variés.
- Des efforts conséquents pour diversifier les débouchés, notamment avec la création des parcours Histoire et Droit et Professorat des écoles.
- Une vraie prise en compte des difficultés des étudiants, avec des dispositifs permettant d'y remédier, avec une certaine réussite.
- Une capacité d'adaptation de l'équipe pédagogique aux souhaits des étudiants concernant leur orientation et la pertinence de la formation.

• Points faibles :

- Les dispositifs d'évaluation des enseignements et de la formation ne sont pas encore en place.
- Les données statistiques sur l'insertion professionnelle ou la réussite des étudiants, en master notamment, sont inexistantes.
- Les possibilités de réorientation à l'issue du S1 ou du S2, ainsi que la mobilité des étudiants par des passerelles proposées par l'UFR ne sont pas assez présentes et explicitées, ou sont absentes.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'améliorer les dispositifs de suivi des étudiants, à la fois tout au long de la licence, et à l'issue de celle-ci, pour notamment connaître les taux de réussite aux concours des IEP, des écoles de journalisme, des administrations territoriales, ainsi que le taux de réussite dans les divers masters. Il faudrait également veiller à aménager des possibilités de réorientation ou de mobilité des étudiants, notamment au cours ou à l'issue de la première année.